



**HAL**  
open science

## La note en bas de page : indice et marque dans la représentation du discours autre

Julie Lefebvre

► **To cite this version:**

Julie Lefebvre. La note en bas de page : indice et marque dans la représentation du discours autre. Le Discours Rapporté et ses marques : perspectives théoriques et didactiques, May 2011, Bergame, Italie. hal-03161006

**HAL Id: hal-03161006**

**<https://hal.parisnanterre.fr/hal-03161006>**

Submitted on 5 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **La note en bas de page : indice et marque dans la représentation du discours autre**

LEFEBVRE Julie

CREM (EA3476), Université de Lorraine

### Résumé

Le point de vue d'un lecteur de « notes en bas de page » d'un texte est ici adopté pour montrer comment la prise en compte des notes peut contribuer au repérage et à l'identification de formes de « représentation du discours autre » (RDA) dans le corps du texte. L'étude est menée à partir d'un corpus de formes de RDA extraites de textes relevant de genres discursifs variés.

Selon qu'elle est le lieu de l'inscription d'une référence bibliographique, d'une forme de RDA ou d'autres éléments, la note est ainsi susceptible de constituer un indice plus ou moins fort de la présence de RDA dans le corps du texte. Enfin, dans certains cas, la note fonctionne comme la marque d'une forme de RDA qui, sans elle, ne pourrait être repérée et identifiée dans le corps du texte.

Mots-clés : représentation, discours autre, note en bas de page, appel de note, référence bibliographique

### 1. Introduction : définitions liminaires et présentation du corpus

Nous souhaitons montrer ici comment, dans le cadre de l'activité de lecture d'un texte, l'attention portée à ses notes en bas de page — soit, plus largement, à ses « notes » — peut contribuer au repérage et à l'identification de formes de discours rapporté — et, plus exactement, au repérage et à l'identification de formes de « représentation du discours autre ».

Par « note », nous désignons une chaîne graphique qui, articulée à la chaîne graphique du corps du texte, se situe dans un « ailleurs » de l'espace visuel (sur la notion d'« espace visuel », voir Laufer 1987 et Anis, Chiss, Puech 1988) relativement à cette dernière. Dans ses réalisations contemporaines les plus fréquentes, tous genres discursifs confondus, la note est ainsi localisée en bas de page — et l'on parle alors de « note de bas de page » —, ou en fin d'ouvrage — et il est alors question de « note de fin de livre » ou encore de « note de fin de volume ». Quoi qu'il en soit de sa localisation dans l'espace visuel de la page ou du livre, la chaîne de la note a pour propriété de toujours être « arrimée » à la chaîne du corps du texte par le biais d'un signe de ponctuation, l'appel de note. Ailleurs par rapport au corps du texte en même temps qu'inscrite, du fait de l'appel de note, dans son « intériorité » même, la note

peut être considérée comme l'un des éléments constitutifs d'une structure textuelle linguistico-typographique s'organisant sur deux lignes (voir Lefebvre 2007). Cette structure bilinaire est représentée dans le schéma ci-dessous ; les pointillés horizontaux rendent visibles le caractère non borné de l'ensemble tandis que le trait vertical en pointillés figure le lien qui, à travers l'espace visuel, unit la note au segment du corps du texte dans lequel s'inscrit l'appel de note :

### **Insérer ici la figure 1**

Se demander comment le lecteur d'un texte comportant des notes peut s'appuyer sur la lecture des notes dans le repérage et l'identification de formes de « discours rapporté » revient ainsi à observer comment, dans cette activité, l'*inscription sur deux lignes* de ce que nous choisissons de qualifier de formes de « représentation du discours autre » est susceptible de l'aider ou non.

Nous traiterons cette question en nous situant dans le cadre théorique développé par J. Authier-Revuz, qui englobe le champ du discours rapporté dans le champ de la description de formes de « représentation du discours autre » (désormais RDA). Ce faisant, nous posons que tout acte d'énonciation — qu'il soit effectivement réalisé ou non (parce qu'imaginaire, hypothétique,...), qu'il soit émis par un autre que le locuteur du discours en train de se tenir ou par lui-même — est susceptible d'être représenté comme autre, c'est-à-dire d'être montré comme distinct de l'acte d'énonciation en train de se tenir (voir, par exemple, Authier-Revuz 1982 et 2004).

Nous nous appuyerons sur la typologie des différents modes de RDA proposée dans J. Authier-Revuz (2001) et considérerons ainsi que « [l]e discours direct relève du discours rapporté au sens strict, c'est-à-dire des énoncés ayant pour objet un acte d'énonciation autre » et que « [c]e qui le spécifie dans ce champ, par rapport au discours indirect, c'est le statut autonome, ou "de mention", [...] conféré à l'énoncé représenté [...] » (Authier-Revuz 2001 : 196) ; que « [l]à où le discours direct isole une image "en mention" de l'énoncé [...], le discours indirect formule, dans les mots dont le rapporteur fait normalement usage, le sens du discours qu'il représente [...] » (Authier-Revuz 2001 : 198). Nous distinguerons ces formes dans lesquelles le discours autre est l'objet du discours en train de se faire, de celles dans lesquelles l'énoncé de l'acte d'énonciation en train de se faire est modalisé par le discours autre, que ce soit au plan de son contenu — et il s'agira alors de « modalisation par discours autre au plan du contenu » — ou de ses mots — et il s'agira alors de « modalisation par discours autre au plan des mots » (Authier-Revuz 2001 : 200-201).

Précisons qu'il ne sera question, dans le présent travail, que de ces quatre modes de RDA — discours direct (DD), discours indirect (DI), modalisation par discours autre au plan du contenu (MDAc), modalisation par discours autre au plan des mots (MDAm) —, notre corpus ne comportant pas de formes de discours indirect libre ou de discours direct libre, ce qui est une première indication, en termes de tendance — et non d'impossibilité —, sur la nature des formes de RDA qu'un lecteur peut s'attendre à repérer dans une structure bilinéaire.

Nous travaillerons à partir d'un corpus de 263 formes de RDA inscrites en structure bilinéaire et relevées dans un corpus de base constitué de 823 réalisations de structures bilinéaires collectées dans des textes occidentaux imprimés contemporains (cinquante dernières années) inscrits sur un support qui est le livre (ou apparenté au livre — revue, journal) et représentatifs de genres discursifs divers (presse, écrits à visée didactique — par exemple : manuel d'histoire de terminale, cours de physique de première année universitaire —, écrits académiques — par exemple : essai de sociologie, thèse de linguistique publiée —, écrits littéraires). Dans tous les cas, l'homogénéité énonciative est conservée, la note étant donnée comme procédant de la même main que le corps du texte<sup>1</sup>.

Sur la base de ce corpus, nous avons essayé de répondre aux questions suivantes :

- quelle est la nature de ce qui est inscrit en note lorsqu'une forme de RDA est observée en structure bilinéaire ?
- dans quelle mesure le contenu de la note peut-il aider le lecteur à repérer et à identifier une forme de RDA dans le corps du texte ?

Nous décrirons ainsi le rôle susceptible d'être joué par la note dans le repérage et l'identification d'une forme de RDA dans le corps du texte selon que la note apparaît comme le lieu d'inscription d'une référence bibliographique (2.), d'une forme de RDA (3.), ou d'éléments autres qu'une référence bibliographique ou qu'une forme de RDA (4.).

## 2. La note comporte une référence bibliographique

Dans notre corpus, toutes les références bibliographiques présentes en note sont associées à une forme de RDA dans le corps du texte<sup>2</sup>. Un premier constat s'impose donc : l'inscription en note d'une référence bibliographique apparaît comme un indice fort<sup>3</sup> de la présence d'une

---

<sup>1</sup> On trouvera à la fin du présent article les références des textes ayant servi à constituer le corpus.

<sup>2</sup> Dorénavant et sauf précision de notre part, lorsque nous évoquerons le « corps du texte », il s'agira toujours de la zone du corps du texte qui, en relation avec la note, est définie dans la proximité de l'appel de note.

<sup>3</sup> Et non comme une marque, l'existence de formes telle que la suivante, relevée hors de notre corpus, n'autorisant pas à conférer à l'inscription en note d'une référence bibliographique le statut de marque quant au repérage et à l'identification d'une forme de RDA dans le corps du texte :

forme de RDA dans le corps du texte. Le lecteur cherchant à repérer des formes de RDA dans le corps du texte dispose ainsi d'un outil précieux dans la mesure où, même si la note ne donne aucune information sur les limites de la forme de RDA qu'elle pointe ni sur le mode auquel elle appartient, elle permet d'en initier le repérage en délivrant une indication très générale qui peut être paraphrasée comme suit : « une forme de RDA est réalisée dans le corps du texte à proximité de l'appel de note ». La fonction — d'indice et/ou de marque — de la note dans le repérage et l'identification de formes de RDA dans le corps du texte varie selon le degré de marquage de la forme de RDA dans le corps du texte.

### 2.1. Forme de RDA à haut degré de marquage : la note comme indice pour le repérage

Dans un premier cas de figure, une forme de RDA très marquée est repérable dans le corps du texte. La note joue alors uniquement le rôle d'indice de la présence d'une forme de RDA dans le corps du texte. Le lecteur, averti par la note de la probabilité élevée de réalisation d'une forme de RDA dans le corps du texte, peut en observant l'environnement de l'appel de note finir de repérer celle-ci et l'identifier. Pour ce faire, il ne s'appuie pas sur la note, mais — comme pour toute forme de RDA, indépendamment de sa réalisation dans une structure bilinéaire comportant une note — sur la combinaison de traits relatifs au repérage référentiel (personne, temps, lieu) et modal, au statut sémiotique (présence d'autonymie ou non) et à la syntaxe de la forme considérée (présence d'un segment introducteur, d'une incise,...), la combinaison de traits obtenue pouvant éventuellement être associée à des indices typographiques tels que la mise entre guillemets ou en italique.

Examinons l'exemple suivant<sup>4</sup> :

**(1)** Pour terminer, je cite in-extenso les conseils donnés par H. Mückenbrünn (1) : « *Au début, le skieur s'entraînera sans bâton en s'appliquant à remuer les bras le moins possible. Lorsqu'il saura exécuter correctement les télémarks on lui permettra d'emporter avec lui les bâtons dans la descente. Il devra s'en servir en les tenant en l'air de côté et toujours un peu en arrière, pour mieux équilibrer son corps, et en cas de nécessité seulement, il pourra piquer dans la neige le bâton intérieur au virage, s'il est menacé d'une chute en dedans.* »

(1) "Le ski par la technique moderne" — Arthaud — 3e édition (1932). [*Ski*, p. 341/341]

---

Des années et des années plus tard, dînant un soir chez Max Hyène<sup>14</sup> dans son rez-de-chaussée de l'avenue du Bois, j'avais raconté à table ma croisière à bord de la barque de Papadakis chargée de vin de Samos [...].

14. Cf. Dan Yack (Éditions de la Tour, 1946). [Cendrars B. 1974. *Bourlinguer*. Paris, Gallimard (coll. Folio), 282/307]

Dans cet exemple, si l'on observe une référence bibliographique en note, elle n'est pas associée à une forme de RDA dans le corps du texte, à proximité de l'appel de note.

<sup>4</sup> Nous transcrivons dans nos exemples la totalité de la note et la phrase typographique du corps du texte dans laquelle s'inscrit l'appel de note.

La référence bibliographique localisée dans la note laisse penser qu'une forme de RDA est à repérer à proximité de l'appel de note « (1) ». L'observation des éléments environnant ce signe de ponctuation permet de relever la présence d'un introducteur « je cite in-extenso les conseils » associé à un segment au statut d'autonome entre guillemets et en italique, les repérages personnels, temporels et modaux de ce segment étant distincts de ceux du segment introducteur. Le lecteur peut ainsi identifier une forme de DD réalisée sur deux lignes et constituée par la note et le segment du corps du texte compris entre « Pour terminer » et « *dedans.* » ».

La même procédure peut être appliquée aux exemples ci-dessous pour le repérage et l'identification d'une forme de DI en (2), de MDAc en (3) et de MDAm en (4) :

- DI :

(2) Ce qu'il reproche à Rigoberta\* , c'est d'avoir brossé un portrait angélique d'une guérilla en fait dirigée par une poignée d'intellectuels blancs.

---

\* In « *Rigoberta Menchù and the Story of All Poor Guatemalans* », par David Stoll, Westview Press. [*ELLE*, p. 125/125]

- MDAc :

(3) Les handicapés coûtent 20 milliards d'euros à la collectivité, beaucoup plus que les personnes âgées (aux dires de la CNAM<sup>1</sup>).

---

1. *Le Monde*, 16/09/03. [*Charlie Hebdo*, p. 5/5]

- MDAm :

(4) Cette stratégie imaginative, que Harold Bloom nomme l'*apophrades*<sup>7</sup>, est par essence gnostique ; étrangement, la première fois que j'ai exposé cette théorie à propos d'un cinéaste, ce fut dans un article consacré à Jack Arnold [...].

---

7. cf. Bloom, *A Map of Misreading*, Oxford University Press, New York, 1975. [*CdC* 498, p. 61/61]

2.2. Forme de RDA douteuse : la note, indice pour le repérage et confirmation de la présence de RDA

Dans un deuxième cas de figure, la note comporte toujours une référence bibliographique, mais le corps du texte présente une forme dont le statut de RDA n'est pas certain. La note, en plus d'être un indice pour le repérage de ladite forme, permet alors de lever le doute qui pèse sur son rattachement au champ de la RDA. Considérons l'exemple suivant :

(5) On attend de la représentation qu'elle soit une fête pour les yeux et que, comme la nature morte, « elle évoque les souvenirs et les anticipations des fêtes passées et à venir » (39).

---

39—E.H. Gombrich, *Meditations on a Hobby Horse*, London, Phaidon Press, 1963, p. 104. [PB, p. 45/45]

Comme précédemment, la référence bibliographique localisée en note indique qu'une forme de RDA est très probablement réalisée à proximité de l'appel de note dans le corps du texte. La mise entre guillemets de « elle évoque les souvenirs et les anticipations des fêtes passées et à venir » signale que ce segment a le statut d'une modalisation autonymique (voir Authier-Revuz 1995), les mots étant montrés en même temps qu'ils servent à parler du monde. Cependant, en l'absence de toute autre information (et même si la longueur du fragment guillemeté constitue un indice allant dans le sens de l'attribution du statut de RDA à ce même fragment), rien ne permet de trancher certainement sur la nature de la « non-coïncidence » (*ibid.*) en jeu dans cette forme. Ce fragment pourrait en effet faire l'objet d'une modalisation autonymique témoignant d'une non-coïncidence entre les mots et ce qu'ils nomment ; il pourrait à ce titre faire l'objet d'un commentaire métadiscursif tel que « pour utiliser des mots qui rendent bien compte de cette réalité ». C'est précisément ce flottement interprétatif qui est levé dans l'association du corps du texte à la note et, partant, à la référence bibliographique qui, nommant le locuteur (« E.H. Gombrich » en l'occurrence) d'un acte d'énonciation représenté, autorise à rattacher au champ de la RDA la forme repérée dans le corps du texte.

Le même type d'analyse est à l'œuvre lorsqu'une forme de DI sans verbe de dire est subodorée dans le corps du texte : l'articulation au corps du texte de la référence bibliographique située en note permet d'inscrire certainement la forme problématique dans le champ de la RDA. C'est ce qu'on peut observer dans l'exemple suivant où l'association de la référence bibliographique de la note à « On croyait, dans les années soixante, que [...] rôle décisif. » autorise à analyser ce passage comme discours autre représenté et non seulement comme le rappel d'une prise de position :

(6) On croyait, dans les années soixante<sup>18</sup>, que l'environnement linguistique de l'enfant se caractérise par sa pauvreté et ses nombreux ratés : dès lors, on avait beau jeu de considérer que l'aptitude innée, face à un apport extérieur aussi médiocre, serait presque seule investie du rôle décisif.

---

18. Cf. N. Chomsky, *La nature formelle du langage*, *op. cit.*, p. 180. [CH, p. 25/25]

2.3. Forme de RDA non marquée : la note, indice pour le repérage et marque de la RDA

Enfin, le corps du texte que la référence bibliographique en note pointe comme comportant une forme de RDA peut se présenter comme « vierge » de toute forme de RDA. La note est alors non plus à considérer seulement comme un indice pour le repérage d'une forme de RDA, mais comme une *marque* de ce qui, sans elle, ne pourrait être analysé comme RDA : la note « révèle » la présence de RDA dans le corps du texte.

Il en va ainsi dans les deux exemples suivants où la (ou les) référence(s) bibliographique(s) inscrite(s) en note permet(tent) de voir une forme de RDA dans le passage qui précède l'appel de note :

(7) Ainsi étaient proscrits les vêtements fantaisistes, les couleurs vives et les bas non raccommodés<sup>1</sup>.

---

1. Claire BILLON et Georges COSTES, *La Vinaigrerie Dessaux*, Commission régionale de l'inventaire Centre, Orléans, 1984. *Journal de la Sologne et de ses environs*, 47, janvier 1985, p. 36. *Orléans*, journal d'information édité par la mairie, 4 mars 1990, pp. 52-55. Michelle PERROT, *Jeunesse de la grève*, Paris, Seuil, 1984. [ER, p. 22/579]

(8) Déjà passionné de vitesse, il n'hésitait pas à saisir le volant, pour faire mine de conduire, ou à s'asseoir fièrement à côté de Gaston, le chauffeur engagé au service d'Alfred<sup>7</sup>.

---

7. Entretiens avec M.-F.L. le 5 octobre 1990 et le 21 décembre 1991. [ER, p. 26/579]

Dans ces cas, on observe que l'appel de note constitue toujours la borne droite des formes de RDA repérées (l'association de la note au corps du texte ne fournissant en revanche aucune indication sur leur borne gauche) et que le mode de RDA dont elles relèvent est à interpréter comme du DI ou comme de la MDAC.

### 3. La note comporte une forme de RDA

Dans notre corpus, lorsque la note est le lieu d'inscription non plus d'une référence bibliographique, mais d'une forme de RDA, le corps du texte apparaît comme dépourvu de RDA. On peut donc dire que le lecteur confronté à une note comportant une forme de RDA dispose là d'un indice fort — et non d'une marque, ceci en raison de l'existence de formes, très rarement représentées dans notre corpus, que nous évoquerons plus bas *cf.* exemple (13) — d'absence de RDA dans le corps du texte. On n'observe aucune restriction quant à la nature du mode de RDA susceptible d'être réalisé en note qui peut ainsi être :

- du DD :

(9) C'est pourquoi leurs chefs ont pour la plupart connu les geôles des régimes arabes à un moment ou à un autre<sup>1</sup>.

---



1. « Nous savions combien nous étions devenus arabes dans les prisons israéliennes ; nous savions combien nous étions devenus palestiniens dans les prisons arabes » (Mahmoud Darwiche, poète palestinien). [*Proche-Orient*, p. 400/400]

- du DI :

(10) Les autorités pékinoises qui connaissent trop bien l'état d'esprit des résidents, s'efforcent autant que possible de protéger les touristes de passage contre leur influence cynique et délétère : les voyageurs qui demandent à prendre contact avec leur ambassade durant leur séjour à Pékin rencontrent la désapprobation non dissimulée de leurs guides, qui leur opposent parfois un refus de coopération, pouvant aller éventuellement jusqu'au sabotage<sup>1</sup>.

---

1. Un correspondant pékinois m'assure que ces cas de sabotage ne sont plus représentés. [SL, p. 247/247]

- de la MDAC :

(11) Pour les amoureux du cinéma chinois, l'événement le plus émouvant de 1995 aura été la première mondiale au HKIFF de la version reconstituée d'un film que l'on croyait perdu, *Amour et devoir*, réalisé par Bu en 1931 pour Lianhua<sup>8</sup>.

---

8. Selon Marco Müller, une copie de ce film existerait aux Archives de Pékin. Le fait que les Archives de Taipei soient maintenant dépositaires d'une nouvelle copie restaurée laisse espérer que le film pourra être visionné plus facilement. [CdC 497, p. 79/81]

- ou encore de la MDAM :

(12) Mais qu'ils soient gros ou petits, à poils ou à plumes, les animaux de compagnie peuvent aussi nous transmettre, bien malgré eux, des maladies infectieuses regroupées sous le nom générique de zoonoses<sup>(1)</sup>, qui viennent s'ajouter aux maladies allergiques et autres accidents corporels (morsures, griffures...).

---

(1) En 1952, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recensait 150 zoonoses possibles et les définissait comme les « *maladies ou infections qui se transmettent naturellement des animaux vertébrés à l'homme et vice versa* ». Certaines sont en effet d'origine humaine, comme la tuberculose à *Mycobacterium tuberculosis*, l'animal jouant alors le rôle « d'espèce-hôte accidentelle ». [Vm 231, p. 20/21]

Si, dans la très grande majorité des cas, le corps du texte se caractérise donc par une absence de RDA, des exceptions sont cependant à signaler dans certaines formes où la note accueille du DD, comme dans l'exemple suivant :

(13) Madame Amiel, journaliste en apparence mais folliculaire en réalité (1), officie régulièrement — l'a-t-on suffisamment remarqué ? — dans « Cinéma 71 » et quelquefois dans « Témoignage chrétien » (où il y a quelques mois Gaston Haustrate s'était fait remarquer par un article de triste mémoire sur *Othon*).

---

1) « *On appelle journaliste un homme instruit, un homme en état de raisonner sur un ouvrage, de l'analyser, et d'en rendre au public un compte éclairé, qui le fasse connaître;*

*mais celui qui n'a ni l'esprit, ni le jugement nécessaire à cette honorable fonction, celui qui compile, imprime, diffame, ment, calomnie, déraisonne, et tout cela pour vivre, celui-là, dis-je, n'est qu'un folliculaire.* » (Sade) [CdC 233, p. 47/47]

Dans ce cas, le segment autonome de la forme de DD — « *On appelle [...] folliculaire.* » — dans l'exemple ci-dessus — « révèle » la présence de RDA dans le corps du texte, et plus précisément, une forme de modalisation autonymique non marquée — portant sur le nom « folliculaire » dans notre exemple — sur laquelle repose le mécanisme de l'allusion (voir Authier-Revuz 2000). La note se constitue alors en marque de RDA pour le lecteur qui, sans la note, n'aurait pas pu reconnaître une allusion dans le corps du texte, et en indice de confirmation pour le lecteur qui aurait identifiée l'allusion indépendamment de la note.

Enfin, il convient de mentionner une variante du problème que pose la distinction, dans un texte, entre deux formes de RDA successives. Il s'agit du cas dans lequel le corps du texte comporte une *autre* forme de RDA, cette présence pouvant entraîner, chez certains lecteurs, une confusion entre RDA localisée dans le corps du texte et RDA localisée en note. Il en va ainsi dans l'exemple (10) cité ci-dessus où deux formes de DI distinctes s'inscrivent, pour l'une, dans le corps du texte (« les voyageurs qui demandent à prendre contact avec leur ambassade durant leur séjour à Pékin ») et, pour l'autre, en note (« Un correspondant pékinois m'assure que ces cas de sabotage ne sont plus représentés. »). La confrontation des locuteurs des deux actes d'énonciation représentés permet alors d'évacuer la confusion possible, montrant qu'il s'agit de deux locuteurs différents et, par suite, de deux formes de RDA différentes.

#### 4. La note comme lieu d'inscription d'un élément qui n'est ni une référence bibliographique ni une forme de RDA

La note peut également être le lieu d'inscription d'éléments qui ne sont ni une référence bibliographique, ni une forme de RDA. Il peut ainsi s'agir :

- d'un syntagme prépositionnel du type de « selon *l* » ou « d'après *l* » (« *l* » étant le locuteur d'un acte d'énonciation distinct de celui qui est en train de se tenir),
- d'une phrase, d'une proposition ou d'un syntagme nominal comportant un terme métalinguistique pouvant être un nom (« nom », « vocable », « terme », « formule », « titre », « discours »), un verbe (« appeler ») ou encore un connecteur métalinguistique (« c'est-à-dire »),
- ou encore d'un syntagme nominal sans déterminant.

Le rôle de la note dans le repérage et l'identification d'une forme de RDA dans le corps du texte varie selon le type de note envisagé.

Seules les notes comportant un syntagme prépositionnel tel que « selon *l* » fonctionnent ainsi systématiquement comme marques de la présence de RDA, la note « révélant » la présence d'une forme de MDAC dans le corps du texte, comme dans les exemples suivants :

**(14)** Tous les autres films « d'invasion » des années 50 évoquaient les peurs américaines de subversion de l'intérieur, et les meilleurs étaient l'œuvre de metteurs en scène de gauche : les enveloppes humaines sans âme de *L'Invasion des profanateurs de sépulture (Invasion of the Body Snatchers, 1956)*, par l'anarchiste Don Siegel, sont des métaphores du conformisme social communiste, mais aussi de son pendant capitaliste durant cette période tourmentée où la peur des « Rouges » nous a transformés en faux jumeaux de l'ennemi stalinien, et l'ambiguïté du film de Siegel est tout simplement la suite logique du choc des paranoïas représenté dans le film qui lança le genre en 1953, *Le Météore de la nuit (It Came from Outer Space)*, dirigé par un ancien membre du parti communiste, Jack Arnold<sup>8</sup>.

---

8. Selon Marco Müller. [CdC 505, p. 60/64]

**(15)** Un enfant de six ans sur cinq souffre d'un trouble de la vision, à son entrée à l'école primaire<sup>(1)</sup>.

---

(1) Selon une enquête réalisée en 1999-2000 sur plus de 30 000 élèves à partir des examens de santé à l'entrée en primaire, par la Caisse primaire d'assurance maladie de Paris. [Vm 221, p. 26/27]

Lorsque la note a une dimension métalinguistique, c'est son association au corps du texte qui permet de dire si elle joue le rôle d'indice ou de marque. Une note de ce type est ainsi susceptible de lever l'incertitude concernant le rattachement au champ de la RDA d'un passage du corps du texte préalablement repéré. C'est le cas dans les exemples suivants où les commentaires métalinguistiques localisés en note, mentionnant différents paramètres définitoires d'un acte d'énonciation autre, autorisent à analyser les segments entre guillemets du corps du texte (« cent millions de dollars par jour » et « hétérozygote ») comme des formes de MDAm :

**(16)** Certains états pétroliers, ceux à population faible, ne savent guère que faire de ces « cent millions de dollars par jour<sup>1</sup> » qui déferlent sur leurs bureaucraties squelettiques, sinon inexistantes.

---

1. Titre d'un ouvrage célèbre en langue anglaise, devenu un classique de la littérature journalistique sur les pétrodollars. (Voir Annexe documentaire V, p. 979 et suivantes). [Proche-Orient, p. 391/391]

(17) Le premier individu mutant était donc un « hétérozygote »<sup>1</sup> possédant à la fois un chromosome mutant et un chromosome (deux s'il s'agit d'une mutation par fusion) de l'ancien type.

---

1. On appelle « hétérozygote » un individu qui, pour une paire de chromosomes ou de gènes, possède deux éléments différents, tandis qu'un « homozygote » possède, au contraire, deux éléments semblables. [*Les hommes*, p. 42/42]

On retrouve donc ici le fonctionnement de la note évoqué plus haut en 2.2. (« Forme de RDA douteuse : la note, indice pour le repérage et confirmation de la présence de RDA »). Une note à teneur métalinguistique peut également jouer le rôle de marque de RDA lorsqu'elle « révèle » une forme de RDA qui resterait sinon invisible dans le corps du texte. Ainsi dans l'exemple suivant où la note fait de l'adjectif « muet » du corps du texte une forme de MDAm :

(18) Un gène S<sup>u</sup> muet<sup>1</sup>, allèle de S et s est connu (mais rare) dans les populations originaires d'Afrique Noire.

---

1. C'est-à-dire ne déterminant la synthèse d'aucun antigène connu. [*Les hommes*, p. 110/110]

On observera cependant que, dans cette forme — la seule de ce type dans notre corpus —, il serait également possible de considérer que le connecteur explicatif « c'est-à-dire » ne porte pas sur le mot, mais sur le monde, ce qui rendrait caduque l'analyse de l'adjectif « muet » comme forme de MDAm.

Les structures bilinéaires dans lesquelles la note contient un syntagme nominal sans déterminant donnent lieu à la même incertitude. Dans l'exemple suivant, on peut ainsi se demander si le nom du corps du texte (« crénothérapie ») pointé par le syntagme nominal présent en note est à qualifier de MDAm ou à envisager en usage, la note apportant une explication sur l'objet du monde et non sur le mot :

(19) Les indications et contre-indications de la crénothérapie<sup>(1)</sup> dans les rhumatismes inflammatoires (polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite ankylosante, rhumatisme psoriasique) ont été l'objet d'études définissant les conditions précises de leur utilité thérapeutique.

---

(1) traitement par les eaux thermales. [*Vm 219*, p. 24/25]

C'est alors au lecteur de choisir, en fonction de son interprétation du texte, de rattacher ou non le nom repéré dans le corps du texte au champ de la RDA, la note constituant un indice « fluctuant » de la présence de RDA dans le corps du texte.

## 5. Conclusion

Nous avons vu que si toute note n'est pas susceptible de constituer une aide pour le repérage et l'identification de formes de RDA dans le corps du texte, certains types de note constituent des indices plus ou moins forts — en fonction de la nature des éléments inscrits en note — de la présence d'une forme de RDA dans le corps du texte. Les notes qui sont le lieu d'inscription d'une référence bibliographique ou de syntagmes prépositionnels du type de « selon *l* » fonctionnent ainsi comme des *indices forts de la présence* de RDA dans le corps du texte ; les notes qui accueillent un syntagme nominal sans déterminant ou qui ont une teneur métalinguistique apparaissent comme des *indices « à questionner »* de la présence de RDA dans le corps du texte ; enfin, les notes qui comportent elles-mêmes une forme de RDA sont des *indices forts de l'absence* de RDA dans le corps du texte (la localisation en note d'une forme de DD pouvant faire exception, dans le cas du « désamorçage » du mécanisme sur lequel repose l'allusion).

Dans de nombreux cas, la note sert ainsi à initier un premier repérage d'une forme de RDA qui doit être mené à son terme, en même temps qu'est établie l'identité du mode de RDA dont relève la forme repérée, dans l'attention portée à la combinaison de différents traits syntaxiques, sémiotiques, référentiels, modaux et typographiques indépendants de la note et à observer dans le corps du texte. Dans ces cas, la note ne joue donc pas de rôle dans l'identification de la forme repérée. Nous avons cependant vu que, lorsque le corps du texte se présente comme « vierge » de toute RDA et qu'une référence bibliographique ou qu'un syntagme prépositionnel du type de « selon *l* » lui est associé, la note a toujours le statut de *marque* de la forme de RDA du corps du texte qu'elle permet de « révéler ». Celle-ci est alors du DI ou de la MDAc. La note peut jouer le même rôle de marque — mais alors non systématiquement — lorsque, le corps du texte, étant là encore « vierge » de toute RDA, elle contient une forme de DD, qu'elle a une teneur métalinguistique ou que s'y inscrit un syntagme nominal sans déterminant. Dans tous ces cas, c'est une forme de MDAm qui est alors dévoilée dans le corps du texte.

L'ensemble de ces observations est bien sûr à valider sur la base d'un corpus plus large que celui sur lequel nous nous sommes appuyé ; il serait également intéressant d'affiner la description que nous avons proposée en prenant en compte des divergences quant à la fréquence de réalisation des fonctions de la note que nous avons évoquées, qui seraient à rapporter à des différences entre genres discursifs. Enfin, il conviendrait d'inclure l'étude des notes d'un texte dans l'élaboration d'exercices ayant pour but le repérage et l'identification de

formes de RDA, une première étape pouvant consister dans un tri entre les notes appartenant aux trois types que nous avons décrits ici et les notes relevant d'autres types, ne mettant pas en jeu la question de la représentation du discours autre.

## Bibliographie

Anis J., Chiss J.-L. et Puech C. 1988. *L'écriture : théories et descriptions*. Bruxelles, De Bœck-Wesmael.

Authier-Revuz J. 1982. Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive, éléments pour une approche de l'autre dans le discours. *DRLAV* 26, 91-151.

Authier-Revuz J. 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. 2 Vol. Paris, Larousse.

Authier-Revuz J. 2000. Aux risques de l'allusion. In Murat M. (dir.) *L'allusion dans la Littérature*. Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne (coll. Colloques de la Sorbonne), 209-235.

Authier-Revuz J. 2001. Le discours rapporté. In Tomassone R. (dir.) *Grands repères culturels pour une langue : le français*. Paris, Hachette éducation, 192-201.

Authier-Revuz J. 2004. La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène. In Lopez Muñoz J.M., Marnette S., Rosier L. (dir.) *Le discours rapporté dans tous ses états*. Paris, L'Harmattan, 35-53.

Laufer R. 1987. L'accès au contenu du livre, hier et demain. In *La présentation du livre*, Baumgartner E., Boulestreau N. (dir.). Nanterre, Centre de recherches du Département de français de Paris X-Nanterre, 25-40.

Lefebvre J. 2007. La note comme greffe typographique : étude linguistique et discursive. Thèse de Doctorat, Université Paris 3.

Références des textes ayant servi à constituer le corpus (les abréviations utilisées dans les exemples cités apparaissent en fin de référence entre crochets droits et en gras) :

- Livres :

Bouillon J., Sohn A.-M. et Brunel F. 1980. *Histoire : le monde contemporain 1914-1945*. Paris, Bordas.

Bourdieu P. 1979. *La Distinction*. Paris, Minuit. **[PB]**

Bresson R. 1995. *Notes sur le cinématographe*. Paris, Gallimard (coll. Folio).

Corm G. 2003. *Le Proche-Orient éclaté 1956-2003*. Paris, Gallimard (coll. Folio histoire). **[Proche-orient]**

Feynman R., Leighton R., Sands M. (version française de B. Equer et P. Fleury) 1979. *Le Cours de physique de Feynman*, t. 3 (« Mécanique quantique »). Paris, InterEditions.

Hagège C. 1985. *L'homme de paroles*. Paris, Fayard. **[CH]**

Jeanneret T. 1999. *La coénonciation en français – Approches discursive, conversationnelle et syntaxique*. Bern, Berlin, Frankfurt/M., New York, Paris, Wien, Peter Lang, Éditions scientifiques européennes.

Lacouture J. 2000. *Le témoignage est un combat – Une biographie de Germaine Tillion*, Paris, Seuil.

Langaney A. 1988. *Les hommes – passé, présent, conditionnel*. Paris, Armand Colin. [**Les hommes**]

Leys S. 1998. *Ombres chinoises*, in *Essais sur la Chine*. Paris, Robert Laffont (coll. Bouquins). [**SL**]

Mathiot G. 1990. *La cuisine pour tous – Nouvelle édition revue et augmentée*. Paris, Albin Michel (coll. *Le Livre de Poche*).

Perec G. 1993. *W ou le souvenir d'enfance*. Paris, Gallimard (coll. L'Imaginaire Gallimard).

Pinoncély J. 1977. *Plaisir et liberté du ski de promenade* t. 2. Névache, J. Pinoncély/La Découverte. [**Ski**]

Roudinesco E. 1993. *Jacques Lacan – Esquisse d'une vie, histoire d'un système de pensée*. Paris, Fayard. [**ER**]

San-Antonio 1978. *Vol au-dessus d'un nid de cocu*. Paris, Fleuve Noir.

- Revues, journaux :

*Cahiers du cinéma* n° 219 (avril 1970), n° 224 (octobre 1970), n° 233 (novembre 1971), n° 497 (décembre 1995), n° 498 (janvier 1996), n° 505 (septembre 1996). [**CdC**]

*Charlie Hebdo*, n° 594 (5-11 novembre 2003) [**Charlie Hebdo**]

*ELLE*, n°2811 (15-21 novembre 1999) [**ELLE**]

*L'Équipe*, n° 18035 (5 novembre 2003)

*Le Figaro*, n° 18427 (5 novembre 2003)

*Libération*, n° 6992 (5 novembre 2003)

*Le Nouvel Observateur*, n°2035 (6-12 novembre 2003)

*Le Parisien*, n° 18397 (5 novembre 2003)

*Santé magazine*, n° 335 (novembre 2003)

*Valeurs mutualistes* n° 219 (juillet 2002), n° 221 (novembre 2002), n° 222 (janvier 2003), n° 231 (mai 2004), n° 235 (septembre/octobre 2005) [**Vm**]

